

SOLIDARITÉ PAYSANS A travers la projection du film-documentaire " Je ne veux pas être paysan ", l'association Solidarité paysans aborde les difficultés en agriculture.

Débat sur les difficultés du métier d'agriculteur

Le 12 juin dernier, une trentaine de personnes s'est rassemblée à la salle des fêtes de Buxières-les-Mines à l'occasion de la projection-débat proposée par Solidarité Paysans Allier. Il s'agissait d'aborder les difficultés en agriculture, à partir d'un film-documentaire " Je ne veux pas être paysan ", réalisé par Tanguy Le Cras.

A sa sortie en 2018, le film au titre provocateur avait largement été plébiscité et primé. A travers le portrait que Tanguy dresse de ses parents agriculteurs, nous sommes invités à partager ses interrogations. Elles pourraient se résumer en une seule : pour quelles raisons devenir agriculteur dans le monde d'aujourd'hui ?



Au premier plan Benoît Sergère, associé de Thierry Lurat au Domaine du Fenoir.

Sans faux-semblants

C'est à partir des réactions à chaud des personnes présentes dans la salle que s'est ensuite animé le débat, pendant une bonne heure. " C'est la première fois que je vois un documentaire aussi proche de la réalité, sans faux-semblants " témoigne une ancienne agricultrice. " C'est la troisième fois que je vois ce documentaire, mais je me sens toujours aussi émue à chaque fois. Le personnage de la mère de Tanguy Le Cras me touche particulièrement. Elle est émaciée, surchargée de travail... elle représente ce que j'aurais pu devenir, ce que j'ai voulu éviter en transmettant ma ferme " réagit une

autre spectatrice.

L'impact de la PAC

D'autres spectateurs, non issus du milieu agricole, s'interrogent : " comment les agriculteurs en sont-ils arrivés à vivre des situations si difficiles aujourd'hui ? Nous avons toujours habité à Buxières-les-Mines, il nous semble qu'avant les exploitations étaient plus petites, moins isolées, les agriculteurs se plaignaient moins ". Ce à quoi les agriculteurs actifs ont répondu, en se basant sur leurs expériences respectives, évoquant notamment l'impact que la politique agricole des dernières décennies avait eu sur le volet

structurel des fermes : une course à l'agrandissement et à l'équipement en matériel agricole, la diminution du nombre d'agriculteurs, le fonctionnement et l'évolution des aides de la PAC... Il s'agit aussi parfois de problèmes de vocation : la reprise de l'exploitation familiale a été subie plutôt que choisie, dans un contexte où s'est exercée la pression de ne pas dilapider l'héritage familial. Enfin, a été souligné l'importance de réfléchir son modèle de production en amont, et d'éviter de s'installer directement à la sortie des études : " Il faut aller voir ailleurs ! Travailler sur d'autres exploitations en tant que salarié avant de s'installer permet d'élargir

son horizon et d'éviter certaines erreurs par la suite ". Une enseignante du lycée agricole de Neuvy, également présente, abonde en ce sens " il faut avoir la vocation pour ce métier si exigeant ; je m'attache à ce que mes élèves se posent les bonnes questions en amont ".

S'en sortir

L'après-midi s'est prolongée par la visite du " Domaine du Fenoir ", guidée par Benoît Sergère et Thierry Lurat, tous les deux bénévoles engagés au sein de l'association Solidarité Paysans Allier. Les éleveurs n'ont pas été avares de leur temps pour faire visiter l'exploitation bo-

vine (charolais) et équine. En effet depuis 2015, ils élèvent également des chevaux de course. " En 2013, nous étions plutôt en difficulté, il fallait rééquilibrer la situation. Nous ne sommes pas passés loin d'un redressement judiciaire... L'atelier élevage équin ainsi que l'installation de panneaux solaires sur nos bâtiments d'élevage nous ont permis de redresser la barre. La banque nous a fait confiance car nous avons un projet bien ficelé, et maintenant l'exploitation commence à aller vraiment bien ! ". La journée s'est conclue par un pot en plein air, permettant de prolonger les échanges de façon conviviale et en toute simplicité.

SP

Zoom sur...

Solidarité Paysans en Auvergne

" Solidarité Paysans " est une association de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté, créée par des agriculteurs, pour des agriculteurs.

Lorsqu'un agriculteur en fait la demande, il peut bénéficier gratuitement de soutien et être accompagné dans la réflexion sur les évolutions de son système de production, dans le repérage des marges de manœuvre technico-économiques (coûts, choix techniques...), dans les démarches à engager (gestion administrative, rencontres et conciliations avec les créanciers et les partenaires, procédures d'étalement de la dette...).

En Auvergne, 5 salariées sont chargées de l'animation de l'association et de l'accompagnement des agriculteurs en difficultés. En 2020, les accompagnateurs salariées et bénévoles de l'association ont accompagné en binôme 248 agriculteurs et leur famille.

Pour toute information : 04 73 14 36 10 ou speauv@gmail.com

BOIS Dans le cadre de ses missions de conseil et de soutien, la CRPF Auvergne Rhône-Alpes organise une réunion le 30 juin à Pionsat, à destination des propriétaires forestiers.

Comment valoriser mes gros bois résineux ?

Vous avez des gros bois dans vos parcelles de sapins, de douglas etc... et vous devez faire réaliser une coupe partielle des bois anciens, à la fois dans un but financier, et aussi pour que vos parcelles soient gérées et gardent ainsi une bonne dynamique de croissance. Mais vous entendez "Le gros bois ne se vend plus, ils n'en veulent plus !" Pourquoi ne pas vérifier cela en forêt avec des gestionnaires forestiers et des acheteurs ? En effet, de nombreuses entreprises spécialisées recherchent seulement des bois de petites dimensions, mais d'autres sont aussi capables de commercialiser et d'utiliser des gros bois.

C'est donc dans le cadre de ses missions de conseil et de soutien que le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) organise une réunion à destination des propriétaires forestiers le **mercredi 30 Juin de 14h00 à 17h00**



au centre des bois de Pionsat (46°04'26.3"N 2°43'58.0"E ou 46.073979, 2.732788) sur le thème des gros bois.

Cette réunion sera l'occasion de visiter des peuplements exceptionnels avec des gros bois résineux de sapins et douglas.

Au programme :

- Qualité des gros arbres (branchai-

son, rectitude, défauts) et classement en valeur et l'usage des bois

- Quels gros bois récolter, quels gros bois améliorer ?
- Faut-il garder des gros bois en forêt et quelle sylviculture mettre en place ?
- Quels sont les débouchés et les marchés existants ?

CR

BOIS Les coopératives forestières proposent de sécuriser les approvisionnements en bois.

Soutien des scieries

La Fédération Nationale du Bois, représentant les scieries, a alerté ces dernières semaines le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie et la filière d'un manque de grumes de chênes à court terme. Les Coopératives forestières, qui récoltent et commercialisent plus de 7 millions de mètres cubes de bois par an, ont entendu cet appel de leurs clients et partenaires.

Les professionnels de la filière forêt-bois, les Coopératives forestières souhaitent d'ailleurs aller plus loin en sécurisant davantage l'approvisionnement en bois feuillus et résineux des industries françaises et en particulier les scieries, dans le cadre d'une gestion forestière durable certifiée.

Elles mettent sur la table une solution pérenne : les contrats d'approvisionnement pluriannuels. Les Coopératives forestières invitent en ce sens les scieurs français à développer ce système " gagnant-gagnant " pour la filière. Ces contrats

permettent d'assurer l'approvisionnement sur le long terme de bois feuillus et résineux (quantité, qualité, prix...). " Les Coopératives forestières réalisent déjà plus de 70 % de la commercialisation des bois de leurs adhérents par contrats d'approvisionnement, toutes essences confondues. Notre récolte annuelle de bois d'œuvre de chêne s'élève à 220 000 m³, soit 10 % du marché national. Ceux-ci sont déjà commercialisés par contrat d'approvisionnement avec les scieries françaises à hauteur de 40 %. Forts de notre expérience dans la mise en œuvre de cette contractualisation au prix du marché, nous sommes prêts à faire progresser ce chiffre et dépasser les 50 % dans un engagement mutuel gagnant-gagnant garantissant la transformation des grumes sur le territoire " affirme dans un communiqué Bertrand Servois, Président de l'UCFF - Les Coopératives Forestières.

CR